



**HAL**  
open science

## Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire au XIXe siècle

Jean Balsamo

### ► To cite this version:

Jean Balsamo. Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire au XIXe siècle. Preiss, Nathalie. Le XIXe siècle à l'épreuve de la collection, EPURE : éditions et presses universitaires de Reims, pp.167-183, 2018, 978-2-37496-066-1. hal-02897420

**HAL Id: hal-02897420**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-02897420>**

Submitted on 31 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike| 4.0 International License

## Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle

Jean Balsamo  
Université de Reims Champagne-Ardenne  
CRIMEL (EA 3311)

Je ne sais pas de lecture plus facile, plus  
attrayante, plus douce que celle d'un  
catalogue.  
Anatole France, *Le Crime de Sylvestre  
Bonnard*.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a été considéré comme le siècle des dictionnaires<sup>1</sup>. Il peut apparaître aussi comme le siècle des catalogues, en particulier du catalogue de vente de livres anciens, en relation à un mode de collection renouvelé. Celui-ci accompagnait le développement d'un intérêt nouveau pour ces objets, qui faisaient l'objet d'un marché dynamique, conséquence des bouleversements révolutionnaires et de la transformation sociale des anciennes structures culturelles. Le bibliophile avait succédé à l'érudit et au « curieux en matière de livres », la bibliomanie était entrée dans la nomenclature des passions<sup>2</sup>, le bibliomane était devenu une figure littéraire<sup>3</sup>. L'auteur de catalogue acquit une personnalité propre, qu'allait illustrer au début du siècle suivant la figure protéiforme d'un Seymour de Ricci (1881-1942), compilant avec la même compétence catalogues de monnaies, de manuscrits, de tableaux pour de grandes institutions et des collectionneurs illustres.

Anatole France, fils de libraire, né entre les livres, et lui-même bibliophile, évoquait en une formule bien connue le plaisir qu'un de ses personnages

1. Voir Nicole Savy et Georges Vigne, *Le Siècle des dictionnaires*, catalogue de l'exposition du Musée d'Orsay (25 mai - 30 août 1987), Paris, Musée d'Orsay, Réunion des Musées nationaux, 1987.
2. Le terme semble avoir été mis en usage par Bollioud-Mermet en 1761 ; l'ouvrage de celui-ci, *De la bibliomanie*, fut réédité en 1861 (Paris, Académie des bibliophiles).
3. Voir sur ce sujet Aurélie Julia, « La bibliomanie au XIX<sup>e</sup> siècle : entre excentricité, fétichisme et folie », dans Gérard Ferreyrolles et Laurent Versini (dir.), *Le Livre du monde et le monde des livres. Mélanges en l'honneur de François Moureau*, Paris, PUPS, 2012, p. 1015-1026, ainsi que Daniel Desormeaux, *La Figure du bibliomane. Histoire du livre et stratégie littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Genouph, Nizet, 2001.

prenait à la lecture des catalogues. Cette formule peut être précisée par un commentaire de Nodier, grand connaisseur en matière de livres, évoquant le catalogue d'une vente célèbre :

Je ne connais pas de livre qui ressemble mieux à un ouvrage d'imagination, et cependant l'imagination n'est pour rien dans le catalogue de M. Renouard.<sup>4</sup>

C'est cette curieuse manie, ce travers érudit, qui fera l'objet de cette étude. Le catalogue en effet, par sa définition même, devrait être considéré comme un objet utilitaire, l'enregistrement, la mise en « rôle » d'un ensemble, et dans le cas qui nous intéresse, d'un ensemble de livres. Or, outre les livres possédés, il recense aussi parfois des livres rêvés ou souhaités, voire des livres imaginés. Sous des formes diverses, il connut au XIX<sup>e</sup> siècle une étonnante mise en fiction, comme une réflexion sur un objet au cœur des pratiques lettrées.

### L'art du catalogue au XIX<sup>e</sup> siècle

Le catalogue de vente de livres est l'héritier d'une longue histoire dont il porte les traits, en même temps qu'il les précise selon des caractéristiques particulières, dans ses deux formes canoniques : le catalogue de vente aux enchères et le catalogue de libraire, à prix marqué. Cette histoire est bien connue, même si son développement au XIX<sup>e</sup> siècle a été moins systématiquement étudié<sup>5</sup>. Le premier, le catalogue de vente, né en Hollande en 1599 et en France vers 1640, a été établi sur deux formes de catalogage antérieures, le catalogue privé du bibliophile ou de l'amateur qui recense sa collection, et la prisée après-décès, établie par un libraire assumant le rôle d'expert<sup>6</sup>. Les libraires parisiens ont joué un rôle déterminant dans sa codification : Prosper Marchand (1678-1756)<sup>7</sup> et son confrère Gabriel Martin (1679-1761), en établissant un système de classement, les De Bure en définissant les livres rares et précieux, dont ils codifièrent les descriptions

4. Charles Nodier, *Mélanges de littérature et de critique*, éd. Alexandre Barginet, Paris, Raymond, 1820, t. II, p. 416 ; sur l'auteur et sa relation au livre, voir Didier Barrière, *Nodier l'homme du livre*, Bassac, Éditions Plein chant, 1989.
5. Outre l'ouvrage fondateur de Graham Pollard & Albert Ehrman, *The Distribution of Books by catalogues from the Invention of Printing to A.D. 1800*, Cambridge, Roxburghe Club, 1965, premier livre consacré au sujet, voir les contributions réunies dans Annie Charon et Élisabeth Parinet (dir.), *Les Ventes de livres et leurs catalogues. XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, École des Chartes, 2000, et dans Annie Charon, Claire Lesage et Ève Netchine (dir.), *Le Livre entre le commerce et l'histoire des idées. Les catalogues de libraires (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, École des Chartes, 2011.
6. Voir Jean Viardot, « Livres rares et pratiques bibliographiques », dans *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1982, t. II, p. 452.
7. Voir Christiane Bervekens-Stevelinck, *Prosper Marchand, la vie et l'œuvre*, Leyden, 1987.

Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire

et le système de valeur, sur la base de ces mêmes catalogues. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans son *Traité élémentaire de bibliographie* (1804), le libraire parisien Martin-Sylvestre en donna la mise en forme définitive pour en faire le fondement de tout le savoir bibliographique.

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup>, en France, le catalogue de livres suivait le plus souvent un classement par formats, par matières, variables selon les collections, par langues, avec ou sans numérotation des lots, voire un classement aléatoire suivant l'ordre de prise lié à la disposition spatiale de la collection. Le catalogue de la vente Giraud, en 1707, établi par Marchand, proposait une division en trois parties, chacune ayant sa numérotation propre, suivant les formats (in-folios, in-quartos, in-octavos), chaque partie étant divisée en cinq classes, Théologie, Droit, Philosophie, Belles-Lettres, Histoire, elles-mêmes subdivisées en sous-sections thématiques. En 1709, Marchand mit en œuvre une nouvelle méthode dans le catalogue de la vente Faultrier, qu'ouvrait un *Epitome systematis bibliographici* : les livres étaient réunis sans distinction de format, en une seule liste, ordonnée en trois classes (Philosophie, Théologie, Histoire). Les positions radicales de Marchand, fondées sur un engagement protestant et rationaliste, toutefois n'eurent pas de suite, après l'exil du libraire en Hollande. C'est Martin qui, en 1711, dans le catalogue Bulteau, donna au système parisien sa version définitive : retour aux cinq classes, elles-mêmes subdivisées, numérotation continue, codification de la description (auteur, titre, adresse, date), index cumulatif, mais aussi tables spécifiques donnant la liste des livres les plus à même de susciter l'intérêt des collectionneurs, répertoires de séries spécifiques (éditions aldines ou *Ad usum Delphini*), préfaces prosopographiques. Si le catalogue Briot, en 1679, avait été l'un des premiers à être rédigé en français, le latin resta longtemps la langue d'usage en matière de bibliographie, en France, jusque vers 1730, dans les Pays-Bas, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est sur ces bases que se développa le catalogue au XIX<sup>e</sup> siècle. D'une part, il s'enrichit d'annotations érudites ou littéraires, dont le catalogue Pixérécourt, édité par Nodier et Paul Lacroix est l'exemple abouti<sup>8</sup>. D'autre part, le passage progressif des grandes bibliothèques universelles, riche de plusieurs milliers de volumes, à des collections réduites, des cabinets de livres précieux ou à des ensembles spécialisés de deux ou trois cents titres conduisit à l'adoption du simple classement alphabétique, qui remplaça souvent le classement par divisions. Le catalogue de la vente Perreau (Paris, Labitte, 1885) combine ainsi le classement traditionnel pour les livres anciens

8. *Catalogue des livres rares et précieux et de la plus belle condition composant la bibliothèque de M. G. de Pixérécourt*, Paris, Crozet et Techener, 1838. Dans le titre du catalogue, a été conservée l'orthographe Pixérécourt (n.d.e).

(236 lots) à un classement alphabétique pour les livres modernes de différents genres (264 lots), et les suites de figures (307 lots), en une numérotation continue. Enfin, sur le modèle des catalogues de ventes d'art et en émulation avec les catalogues à prix marqués, on assista à la lente apparition de fac-similés, dont on suit l'évolution technique : gravure, gravure sur zinc, photographies et illustrations photomécaniques reproduisant les détails de certains objets décrits, colophons d'incunables, spécimen typographiques, marques, reliures, qui s'ajoutaient aux traditionnels portraits des collectionneurs, en usage depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et offraient un agrément nouveau pour les amateurs. Le catalogue de la prestigieuse vente MacCarthy-Reagh (1815) contient deux planches. Dès 1862, le catalogue Libri, publié à Londres, était illustré de 65 planches, dont 5 en chromolithographie. Le catalogue Firmin-Didot (Paris, Labitte, 1878-1884) contient 200 planches. Cette pratique culmina sur le somptueux catalogue de la collection Dutuit (Paris, Morgand, 1899), rédigé par Édouard Rahir, illustré de 42 planches dont 33 en chromolithographies en relief et rehaussées d'or.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, en une subtile mise en abyme, les catalogues réservent une section particulière à la bibliographie, au sein de la division « Histoire » et dans la sous-section « histoire littéraire »<sup>9</sup>. Dans le catalogue Cigogne (1861), cette section est ouverte par un exemplaire de la *Bibliomania or Book Madness* (1809) de Frognall Dibdin. Au sein de cette sous-section, une rubrique est consacrée aux « Bibliographies simples, c'est-à-dire, catalogues de Bibliothèques », et plus précisément aux catalogues de ventes<sup>10</sup>. Le catalogue Girardot de Préfond (1757) présente 36 catalogues des ventes des grands amateurs qui l'ont précédé, classés par ordre chronologique, de la *Bibliotheca Bultiana* (1711), à la vente De la Lande (1756), la plupart avec les prix<sup>11</sup>. On en recense 55 dans la bibliothèque du libraire Adamoli<sup>12</sup>. Jusqu'à la *Bibliographie* de De Bure, les catalogues constituaient en fait la base de tout savoir bibliographique, en même temps qu'ils contribuaient à

9. Dans le catalogue Pixérécourt, cette section permet une autre forme de mise en abyme : les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* (Paris, Crapelet, 1829) de Nodier y sont décrits sous le n° 2179 et font l'objet d'une note élogieuse, par Lacroix ou Nodier lui-même : « Nous sommes heureux d'espérer que notre Catalogue, qui contient tant de notes précieuses de M. Nodier, pourra servir de supplément à cet ouvrage excellent, où la bibliographie est traitée peut-être pour la première fois avec autant d'esprit que de style, sans préjudice de la science ». En une comparaison implicite, le catalogue Pixérécourt est aux *Mélanges* de Nodier ce que représente le catalogue Gaignat pour la *Bibliographie instructive* (1769), faisant de l'ouvrage de Nodier la version moderne de celui de De Bure.

10. Yann Sordet a analysé le passage du catalogue à l'ouvrage de référence, « Le recours au catalogue de vente, de Gabriel Martin à Seymour de Ricci », dans *Les Ventes de livres et leurs catalogues*, éd. citée, p. 99-118.

11. *Catalogue des livres du cabinet de Monsieur Girardot de Préfond*, Paris, G.F. De Bure, 1757, p. 199-202.

12. Yann Sordet, art. cité, p. 102-103.

Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire

valoriser les collections constituées à partir des dispersions dont ils avaient garanti l'ordre et dont ils avaient enregistré les enchères. Le catalogue était recherché pour lui-même, comme une curiosité liée à son statut de publication éphémère, mais surtout d'objet symbolique porteur de la mémoire du collectionnisme, il devenait un objet de collection et d'une valorisation bibliophilique. En 1838, le catalogue Pixierécourt recensait encore plusieurs centaines de catalogues, en 64 lots, la plupart réunis en recueils ; le catalogue Girardot de Préfond y faisait l'objet d'une note précisant qu'il s'agissait d'un « des premiers catalogues où l'on rencontre des notes et éclaircissements bibliographiques ». Cette attention portée au catalogue dans le catalogue disparut au tournant du siècle. Le catalogue Cigogne n'en contient plus que 3, dont le catalogue Pixierécourt. La raison tient probablement à une nouvelle relation du collectionneur ou de l'amateur à leur collection, close sur elle-même et peu soucieuse de la mémoire des objets. Elle tient aussi au rôle des libraires, qui firent du catalogue un objet réservé à leur seul usage et qu'ils préservaient jalousement afin d'assurer leur compétence et leur monopole d'expertise sur le livre et ses provenances. Ce n'est que très récemment, à la suite de dispersions de grands libraires-collectionneurs, Breslauer et Berès en particulier, que le catalogue de livres est redevenu un objet de bibliophilie, – et de spéculation.

### Le catalogue et l'invention romanesque

L'évocation du catalogue constitue un « lieu » de l'invention romanesque, sur lequel Anatole France composa plusieurs variations. Dans *L'Anneau d'améthyste*, quelques invités, réunis autour du duc de Brécé, visitent la bibliothèque du château où ce dernier les recevait. Le lieu, « une salle carrée qui occupe tout le rez-de-chaussée du pavillon ouest », fait l'objet d'une description précise, suivant son décor, son ameublement, sa disposition, que complète son histoire, une histoire remplie d'erreurs et d'incohérences dans la version qu'en donne le duc à ses hôtes. La bibliothèque aurait été établie au début du XVII<sup>e</sup> siècle par le duc Guy, maréchal de France et gouverneur de la province, au moment « du déclin de sa fortune et de son âge » ; la collection de livres fut notablement enrichie deux générations plus tard, sous Louis XIV, par son petit-fils, qui donna au lieu son aménagement définitif :

Une table Louis XIV, deux chaises, une sphère terrestre du XVII<sup>e</sup> siècle, avec une rose des vents sur l'étendue inexplorée du Pacifique, meublaient cette chambre sévère. Des armoires grillées en garnissaient les murs jusqu'au plafond. Leurs tablettes de bois peint en gris régnaient jusque

sur la cheminée de rouge antique. Et l'on voyait, à travers les mailles de fil de cuivre doré, les dos à fleurettes des livres anciens.<sup>13</sup>

Cet aménagement n'avait guère été modifié, alors que la collection fut à nouveau considérablement augmentée au XVIII<sup>e</sup> siècle et en partie au début du XIX<sup>e</sup>. Son histoire, relatée par le duc, est en fait une histoire recomposée, pleine d'approximations, de lacunes et de non-dits.

« Vous avez le catalogue ? » est la première question que posent les visiteurs qui, pour n'être que de simples comparses dans la narration, ne sont pas moins cultivés, comme des lettrés de province, membres de sociétés savantes. Or ce catalogue d'un ensemble prestigieux, celui d'une famille ducal n'avait pas été établi, ni par les premiers possesseurs, ni par le dernier duc, en dépit des encouragements de M. de Terremondre « grand amateur de vieux livres ». C'est sur l'absence de catalogue que joue le narrateur, et c'est cette absence qui crée l'effet littéraire. La visite dans la bibliothèque se poursuit, et les invités, à défaut de savoir ce qu'il y faut chercher de rare et de beau, vont de surprise en surprise par le hasard de la découverte sur les rayons ouverts à leur curiosité. L'absence du catalogue ordonné est suppléée, dans la bibliothèque, par une disposition par formats et des regroupements par catégories identifiables par leurs reliures, et dans la narration par une accumulation, en apparence non ordonnée de titres et de noms d'auteurs. Celle-ci suit l'ordre des découvertes, mais aussi, de façon plus subtile, les strates d'acquisition, en un ordre historique. Le premier groupe est constitué des livres du XVII<sup>e</sup> siècle et du règne de Louis XIV, tous reliés aux armes de leur premier possesseur. La pièce la plus remarquable est un manuscrit « admirablement calligraphié » et illustré par Sébastien Leclerc de *La Dime royale* (1707) que le duc de Brécé prétend, contre toute vraisemblance chronologique, avoir été offert par Vauban au maréchal, son ancêtre. S'ajoutent les livres de Tillemont, des *Coutumiers* de la province,

[I]es ouvrages de théologie, de controverse et d'hagiographie, les amples histoires généalogiques, les vieilles éditions des classiques grecs et des classiques latins, et ces livres plus grands que des atlas, composés pour le mariage du roi, pour l'entrée du roi à Paris, pour les fêtes de la convalescence du roi et pour les victoires du roi.

13. Anatole France, *L'Anneau d'améthyste* [1899], dans *Œuvres*, éd. de Marie-Claire Bancquart, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1991, t. III, p. 31-33. Dans le roman, apparaît un deuxième catalogue en forme d'énumération : le catalogue des armures du château de Montil appartenant à la baronne de Bonmont (Gutenberg), p. 41-42, mis en relation avec le catalogue de la collection Spitzer (voir p. 1177), suivi de celui des peintures, admirées dans le même lieu par M. de Terremondre, « qui était connaisseur » (p. 43-44), suivi d'un développement avisé sur le prix des tableaux.

Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire

Un second groupe réunit les ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle :

*Encyclopédie méthodique*, *Œuvres* de Montesquieu, *Œuvres* de Voltaire, *Œuvres* de Rousseau, de l'abbé Mably, de Condillac, *Histoire de l'établissement des Européens dans les Indes* par Raynal. [...], les petits poètes et les conteurs à vignettes, Grécourt, Dorat, Saint-Lambert, le Boccace illustré par Marillier, le La Fontaine des Fermiers généraux,

mais aussi une suite nombreuse d'ouvrages de politique et de philosophie, des traités sur l'esclavage, des relations de *La Guerre des insurgents* américains. Au manuscrit de Vauban fait pendant un exemplaire des *Vœux d'un solitaire*, entièrement annoté en 1790 par le trisaïeul du duc de Brécé, dans un esprit rousseauiste. La troisième strate date de la Restauration et du règne de Louis-Philippe. Dans des reliures plus modestes, mais qui correspondent exactement à l'évolution des goûts et des pratiques de lecture, non bibliophiliques, elle contient

[I]es *Œuvres* de Chateaubriand, les collections de Mémoires sur la Révolution, les *Histoires* d'Anquetil, de Guizot, d'Augustin Thierry, le *Cours de littérature* de La Harpe, la *Gaule poétique* de Marchangy, les *Discours* de M. Lainé.

Il reste une dernière strate, constituée dans la seconde moitié du siècle par le père du duc et par le duc lui-même :

Trainaient sur une tablette deux ou trois brochures débraillées, relatives à Pie IX et au pouvoir temporel, deux ou trois volumes déguenillés de romans, un panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans l'église Saint-Exupère, le 8 juin 1890 par Mgr Charlot, et quelques ouvrages de dévotion pour dames du monde.

Ce dernier groupe, dérisoire en termes bibliophiliques et culturels, a pour référent la fiction elle-même (le panégyrique de Mgr Charlot, un personnage de la suite romanesque dans laquelle s'inscrit *L'Anneau*). L'absence de catalogue n'est pas seulement révélatrice d'une négligence des pratiques bibliographiques ; elle couronne la progression de la description de la bibliothèque. Celle-ci a une portée satirique, dans le cadre d'un discours politique et social plus général, et met en évidence la déculturation des anciennes élites sur trois siècles, qui accompagne et justifie leur perte de pouvoir politique.



## Le catalogue, œuvre de fiction

À côté de ces catalogues romanesques, on en connaît d'autres qui constituent en eux-mêmes une fiction<sup>14</sup>. Cette forme trouve, en français, son origine chez Rabelais, dont le célèbre catalogue de la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor constitue un épisode singulier de *Pantagruel* (chapitre VII). Il s'agit d'un catalogue imaginaire à fonction parodique. Les livres et leurs auteurs n'ont jamais existé, leur invention joue clairement de son invraisemblance, au sein d'un contexte qui n'est pas celui de la bibliophilie mais des savoirs universitaires. En revanche, la technique et les formes de l'inventaire ne sont pas parodiques ; ils suivent la forme canonique de la description et de la prise. La parodie est assumée par les titres, qui inversent ou qui détournent<sup>15</sup>.

En 1840 eut lieu une des plus étonnantes mystifications de l'histoire de la bibliophilie. Les amateurs furent avertis de la vente, à Binche, en Hainaut, d'une « très-riche mais peu nombreuse collection de livres » provenant de la bibliothèque d'un collectionneur belge, le comte de Fortsas, « le bibliomane le plus exclusif et le plus fanatique, s'il est permis d'accoler cette épithète à la passion des livres rares ordinairement si innocente, que les Pays-Bas aient produit ». À cette occasion parut un petit catalogue<sup>16</sup>, tiré à 132 exemplaires, dont certains sur papier de couleur, décrivant 52 livres uniques. Son auteur adressa les exemplaires à de grands bibliophiles belges et parisiens. La curiosité fut générale et dépassa les frontières de la seule Belgique. Le prince de Ligne s'émut de voir dispersé un ouvrage qui mettait en évidence les polissonneries de son illustre aïeul et il demandait conseil au bibliothécaire de l'université de Gand pour son acquisition. Charles Nodier se montra plus circonspect, dans la mesure peut-être où les livres décrits correspondaient parfaitement au genre de ceux qu'il recherchait

14. Voir Gustave Brunet, *Essai sur les bibliothèques imaginaires*, dans Paul Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au seizième siècle*, Paris, Techener, 1862. L'*Essai* est repris dans Joseph-Marie Quérard, *Les Supercheries littéraires dévoilées*, Paris, Daffis, 1869-1870.

15. Michael Screech, *Rabelais* [1976], Paris, Gallimard, 1992, p. 87-90.

16. *Catalogue d'une très-riche mais peu nombreuse collection de livres provenant de la Bibliothèque de M. le comte J.N.A. de Fortsas*, Mons, Typographie d'Em. Hoyois, libraire [1840]. Un exemplaire contenant la lettre du prince de Ligne est décrit dans le catalogue de la Librairie Henner, 40, n° 82 ; l'ensemble des catalogues et des ouvrages annexes de l'affaire Fortsas est réuni dans le catalogue de la vente de la *Bibliotheca Bibliographica Breslaueriana*, New-York, 27-28 juin 2005, n° 981-983.

Voir Joseph-Marie Quérard, *Supercheries*, éd. citée, t. II, p. 63-65 ; A. Augustin-Thierry, *Les Grandes Mystifications littéraires*, Paris, Plon, 1911-1913, t. II, p. 47-68 ; Lessing J. Rosenwald, *The Fortsas Catalogue*, Bird & Bull Press, 1970 ; Walter Klinefelter, *The Fortsas Bibliohox*, Ward Schori, 1986.

Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire

lui-même<sup>17</sup>. Le 9 août, jour précédant la vente, dans une lettre au libraire parisien Techener, Renier-Hubert Chalon, un érudit et bibliophile de Mons, révélait la mystification dont il était l'auteur<sup>18</sup> :

Le catalogue de la vente Fortsas n'est en effet qu'une pure espièglerie d'écolier, que je me suis permise, et qui a réussi au-delà de toutes mes prévisions. Tous nos amateurs belges y ont été pris : quant à M. Nodier, – le roi de bibliophiles –, vous sentez parfaitement que je n'avais jamais eu la prétention de lui en faire accroire : j'étais bien certain qu'il me devinerait. Pour ne pas pousser la plaisanterie trop loin, et empêcher des voyages à Binche, j'ai cru convenable de contredire la vente, avant le 10, en annonçant que la collection avait été vendue en masse à la Bibliothèque municipale de Binche. — J'ai dû aussi arrêter la demande faite au ministère d'un subside de 1700 frs. pour la Bibliothèque Royale, à l'effet de faire des acquisitions à la fameuse vente. Ceci fera bien rire M. Nodier, mais qu'il veuille bien garder le secret, ainsi que vous, car je ne veux pas me brouiller avec les puissants de la terre.<sup>19</sup>

L'affaire fut racontée par le baron de Reiffenberg, directeur de la Bibliothèque royale<sup>20</sup> et fit l'objet, en 1857, d'une publication due à l'imprimeur du catalogue, Emmanuel Hoyois, qui en révélait les dessous<sup>21</sup>. L'ouvrage connu ensuite un succès en tant que tel. Il fit l'objet d'une première contrefaçon, avant d'être réimprimé en 1863, par Perrin, à Lyon, en une seconde édition, pour le libraire bruxellois G. A. van Trigt, en un tirage plus important (deux exemplaires sur vélin, 10 sur Hollande, 10 sur papier de couleur, 178 sur vergé teinté) qui en faisait un objet bibliophilique. Suivit enfin une « 4<sup>e</sup> édition » à la même date. Gustave Brunet en donna une réédition dans son *Essai sur les bibliothèques imaginaires* (1862). Le catalogue de la vente Fortsas est aujourd'hui particulièrement recherché des amateurs et atteint des prix très élevés en vente et chez les libraires.

Le catalogue était précédé d'une notice destinée à mettre en lumière l'originalité de la collection et la personnalité de son auteur :

Jean-Népomucène-Auguste Pichauld, comte DE FORTSAS, né le 24 octobre 1770, à son château de Fortsas, près de Binche en Hainaut, est décédé le 1<sup>er</sup> septembre 1839, au lieu même de sa naissance et dans la chambre

17. Voir Didier Barrière, *Nodier*, éd. citée, p. 106-107. L'exemplaire Nodier, tiré sur papier vert, est conservé à la BnF [Rés. Q. 627], Didier Barrière, *op. cit.*, n° 618.

18. Sur le personnage, voir François de Callataÿ & Claude Sorgeloos, *Renier Chalon alias Fortsas. Un érudit malicieux au mitan du XIX<sup>e</sup> siècle*, Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, 2008.

19. Lettre de Chalon à Techener, du 9 août 1840 ; l'autographe est conservé dans l'exemplaire Nodier. Des copies figurent dans différents exemplaires des éditions du catalogue, dont notre collection.

20. Baron de Reiffenberg, « Mystification bibliographique », *Bulletin du Bibliophile*, 1840, p. 394-397.

21. Emmanuel Hoyois, *Documents et particularités historiques sur le catalogue du comte de Fortsas*, Mons, Hoyois, 1857.

Jean Balsamo

où il avait reçu le jour 69 ans auparavant. Tout entier à ses livres, il avait vu (ou plutôt il n'avait pas vu) passer trente années de révolutions et de guerres sans se déranger un instant de son occupation favorite, sans sortir en quelque sorte de son sanctuaire.

L'éditeur révélait que la collection de M. de Fortsas, avait été constituée selon une méthode inverse de celle des bibliophiles de son temps. Ceux-ci cherchaient à constituer un beau cabinet de livres ou une bibliothèque plus vaste, en acquérant au fur et à mesure de leurs moyens et des occasions les ouvrages connus et valorisés dans un ensemble défini par la *Bibliographie instructive* (1763) de De Bure. Ils procédaient sur un mode cumulatif, la fin n'étant pas de constituer une collection exhaustive, identique à la *Bibliographie*, mais, à partir de celle-ci, un ensemble correspondant aux goûts littéraires du collectionneur et à ses moyens, à l'intérieur d'un système de valeur contraignant, définissant la rareté et la curiosité.

Presque toutes les bibliothèques formées depuis cinquante ans ont été servilement calquées sur la *Bibliographie instructive* de De Bure. Il s'en est suivi que les ouvrages présentés par de Bure comme rares ou curieux, recherchés, exhumés, conservés par les amateurs, se trouvent actuellement partout comme pièces fondamentales et qu'il est devenu vrai de dire, qu'en fait de bouquin, il n'y a rien de si commun que les raretés.

En réalité, la rareté n'était pas conçue comme une qualité objective, liée à des données quantitatives, mais comme un attribut subjectif, désignant « un livre recherché des amateurs et des curieux ». Il s'agissait d'une rareté « dans le commerce », qui ne correspond pas à la rareté réelle des exemplaires, et qui porte sur certains livres « curieux » ; à l'inverse, un livre rare, en termes quantitatifs, pouvait ne faire l'objet d'aucune valorisation bibliophilique. La rareté indique en fait que le livre avait été distingué par des amateurs, elle correspond à une « propriété conférée », qui, ainsi que l'a finement analysé Jean Viardot, « suppose le partage d'une croyance, la participation à un culte »<sup>22</sup>. Nous avons analysé ailleurs l'exemple des dialogues italiens de Giordano Bruno qui étaient les objets les plus recherchés des grands collectionneurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la vente Mac-Carthy, en 1815<sup>23</sup>. La conséquence, mise en évidence par le rédacteur de la préface, était la ressemblance de toutes les collections entre elles.

22. Jean Viardot, « La curiosité en fait de livres », dans Dominique Bougé-Grandon (dir.), *Le Livre voyageur. Constitution et dissémination des collections livresques dans l'Europe moderne (1450-1830)*, Paris, Klincksieck, 2000, p. 195-206.

23. Jean Balsamo, « Le système et la mosaïque. Giordano Bruno et ses lecteurs français », dans Rosana Gorris (dir.), *Giordano Bruno e la Francia*, Manziano, Vecchiarelli Editore, 2009, p. 15-34.

Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire

Pour Fortsas en revanche, que l'auteur de la notice qualifiait de « véritable bibliomane exclusif », la référence à *la Bibliographie* de De Bure et à l'ensemble des bibliographies connues constituait un principe d'exclusion, qui le conduisait à sélectionner les livres que ces bibliographies ne recensaient pas, les livres non mentionnés ou inconnus, les livres disparus :

M. le Comte de Fortsas n'admettait sur ses tablettes que des ouvrages inconnus à tous les bibliographes et les catalogistes. C'était sa règle invariable dont il ne s'est jamais départi. Avec un pareil système, on conçoit que la collection formée par lui, bien qu'il y ait consacré pendant quarante ans des sommes considérables, ne peut être fort nombreuse.

Les notes qui complètent quelques-unes des notices de ce catalogue donnent des précisions sur l'unicité de l'ouvrage décrit et ses origines : l'ignorance (ouvrages inconnus à tous les bibliographes) ; les fortunes ou plutôt les infortunes éditoriales (impressions inachevées, ouvrages détruits) ou au contraire la distinction bibliophilique (tirages à exemplaire unique ; exemplaires uniques, à l'état d'épreuves ou imprimés sur vélin ; provenances exceptionnelles).

Un avertissement indique l'ordre et la méthode suivis pour la description des livres. Le catalogue suit l'inventaire manuscrit de la bibliothèque établi par son possesseur et reproduit une partie de notes rédigées par celui-ci, qui mettaient en valeur tel ou tel *item*. M. de Fortsas « inscrivait ses livres pêle-mêle et sans aucun système bibliographique », compte tenu du petit nombre de volumes pris en considération. La suite reproduit en fait l'ordre des acquisitions, des découvertes, mais aussi, en creux, celui des expulsions. Les 52 livres choisis du catalogue constituent en effet une série interrompue : ils sont numérotés de 3 à 222, mais avec des lacunes. L'interruption dans la série provient des ouvrages successivement expulsés des rayons, des livres dont le collectionneur aurait fini par trouver un second exemplaire ou une mention attestant qu'il était connu par ailleurs :

Mais ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'il expulsait impitoyablement de ses rayons des volumes payés au poids de l'or, des volumes qui eussent été l'orgueil des amateurs les plus exigeants, sitôt qu'il apprenait qu'un ouvrage jusqu'alors inconnu avait été signalé dans quelque catalogue. Cette triste découverte était indiquée dans son inventaire manuscrit, dans une colonne à ce destinée, par ces mots : se trouve mentionné dans tel ou tel ouvrage etc. puis : vendu, donné ou (chose incroyable si l'on ne savait pas jusqu'où peut aller la passion des collectionneurs exclusifs) détruit !!!

Selon l'auteur de la notice, un nouveau manuel de bibliographie, les *Nouvelles recherches* de Brunet, récemment publié, aurait mis un terme à la

passion du collectionneur, en décrivant un tiers des ouvrages qu'il croyait uniques et inconnus<sup>24</sup>.

La plupart des titres concernent les anciens Pays-Bas et le Hainaut, dans des éditions imprimées à Mons et à Tournai. Quelques notices sont d'un intérêt français, et même champenois :

3. *Brief discours d'un esprit, lequel sous la forme d'un cerf, espouvanta moult la citez de Toloze*, Toloze, chez la Veuve Colomiès, 1619, m. r. (Thouvenin).

8. *Honnêtes voluptez des plaisirs de la table, démontrées peremptoirement par Maître Bartholomé Brusile, escuier, avocat au Presidial d'Angers*, Troyes, J. Oudot, 1639, in-12, 149 p., m. brun aux armes de Roquelaure.

19. *Histoire de la Sainte Ampoule, conservée en la Métropole de Reims &c.*, par dom Camusel, Rheims, imprimerie de Dufour, 1751, 8°, 122 p. Le *Journal de Verdun* parle de cet ouvrage comme ayant été totalement anéanti.

172. *Mémoire de l'Abbé D.M.R.F.A.L. (De Monson Résident de France à Liège)*, A Reims, chez Macé, 1645, in-12, 115 et 210 p., m. r. aux armes de Colbert.

Ce volume est orné des portraits de De Monson, de La Ruelle et de Warfusée, gravés par Jean Valdor, d'un fini admirable.

Mr. W. m'ayant dit que Mr. Polain, à Liège, possédait un exemplaire des mémoires de De Mouson, je suis allé (janvier 1832) vérifier par moi-même l'existence de ce second exemplaire. Je puis certifier que Mr. Polain n'a, de ce mémoire, que la première partie de 115 pages. Je conserve donc mon exemplaire UNIQUE.

Les notices offrent la plus grande vraisemblance. Cette invention met en œuvre une profonde érudition et de remarquables connaissances bibliographiques ainsi qu'une connaissance précise du marché du livre précieux. Comment pouvait-on concevoir alors la fiction que représentait cette série de livres, à une époque qui ne connaissait pas encore les grands répertoires bibliographiques cumulatifs, recensant les imprimeurs et les libraires par ville ou par région ? Ce n'est qu'à partir de celles-ci qu'on peut affirmer que la publication troyenne ne correspond pas aux périodes d'activités des différents membres de la famille Oudot<sup>25</sup>, et que ni Macé ni Dufour n'ont

24. Sur Jacques-Charles Brunet, voir Cesare Olschki (éd.), *Témoignages contemporains sur la vie et l'œuvre de Jacques-Charles Brunet*, Pise, Vallerini, 1962 ; Roger Eliot Stoddard, *Jacques-Charles Brunet le grand bibliographe : a Guide to the Book He Wrote, Compiled and Edited and to the Book-Auction Catalogue he Expertised*, Londres, Quaritch, 2007.

25. Jacques I Oudot disparaît vers 1620, Jacques II commence son activité en 1642, Jean I disparaît en 1612, Jean II, en 1627 ; voir *Répertoire bibliographique de livres imprimé en France au XVII<sup>e</sup> siècle*,

Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire

exercé à Reims<sup>26</sup>. Sans doute, dans ce cas, pouvait-il s'agir d'une fausse adresse, mais celle-ci n'a pas non plus été recensée comme telle. Un seul indice suggère qu'il s'agit d'une fiction, surtout pour les livres du xvi<sup>e</sup> siècle ; il est d'ordre stylistique : les formules des titres inventés font apparaître des archaïsmes, appartenant à une langue médiévale imaginaire, qui ne correspondent pas aux usages de l'époque, mais qui sont analogues aux reconstitutions des romanciers du xix<sup>e</sup> siècle, des éditeurs de Montaigne ou des faussaires tels que Vrain-Lucas :

46. Les géorgiques du cygne mantouan, translâtées du latin Virgilian et reduis en rymes françoises. Ensemble un discours non moins recréatif à qui tiltre est, le Malvoisin, par Libert Houthem, ligeois. A Mons en Haynau, chez Rutgher Velpius, 1580, in-8°, vii 128 p.

Encore un oublié par Mr. Vanhasselt. Houthem est connu par d'autres ouvrages.

Dans ce cas, l'auteur, Libert Houtem, est bien attesté ; on recense de lui d'autres ouvrages, en latin et en français publiés entre 1573 et 1583, l'imprimeur, Rutger (et non pas Ruthger) Velpius, a bien exercé à cette date à Mons. Mais le titre, rédigé en un pastiche de langue ancienne dont certaines formules sont incorrectes et d'autres appartiennent à la langue des années 1500-1510, semble bien être une invention. On ne s'étonnera pas de ne pas le trouver recensé dans la bibliographie collective des livres des Pays-Bas<sup>27</sup>. Seuls d'infimes détails révèlent ainsi la fiction, et l'on a beaucoup de peine parfois à déceler celle-ci, surtout si on confronte ces notices à des ouvrages aussi singuliers<sup>28</sup> ou à des notices analogues, dans des catalogues de ventes attestées, ainsi, dans le catalogue Pixérécourt, la notice d'un livre, commentée par Nodier ou Lacroix :

1823. Les effets du Pouvoir absolu, suiv. des causes et des effets de la Superstition, par le baron de Satgé, Paris, 1829, in-8, pap. vél. *broché*.

---

t. III, Troyes, éd. Jacques Betz, Bibliotheca bibliographica Aureliana, LXXXIV, Baden Baden, Koerner, 1981.

26. *Ibid.*, t. XXVII, Reims, éd. Jean-Paul Fontaine, Bibliotheca bibliographica Aureliana, CCIX, Baden Baden – Bouxwiller, V. Koerner, 2005, ainsi que Dr. Jean-Paul Fontaine, « Les Imprimeurs rémois et l'Université de Reims (1548-1793) », *Bulletin du bibliophile*, 2004, 2, p. 355-370.

27. Andrew Pettegree & Malcom Walsby (eds.), *Nederlandish Books. Books Published in the Low Countries and Dutch Books Printed Abroad Before 1601*, Leyde, Brill, 2011.

28. Ainsi, la *Tragoedie dicte le Petit Razoiv des ornemens mondains* (Mons, Charles Michel, 1589), de Philippe Bosquier (1561-1636), dédiée à Alexandre Farnèse ; l'ouvrage est recensé par Andrew Pettegree & Malcom Walsby, *op. cit.*, n° 5558, qui en donnent plusieurs localisations. Réimpression dans la collection des « Raretés bibliographiques », Bruxelles, A. Mertens, 1863.

Jean Balsamo

Ce livre bizarre n'a jamais paru, et l'on assure que l'édition entière a été détruite par l'auteur, au sortir de l'imprimerie.<sup>29</sup>

Le catalogue Fortsas s'inscrivait de la manière la plus raffinée dans les codes de la bibliophilie, définie comme « curiosité en matière de livres », et d'un goût, célébré par Nodier, pour le livre « curieux ».

Toutefois, les choses apparaissent plus complexes. L'une des notices offre à cet égard un intérêt littéraire particulier, à la manière des notices de Nodier, en révélant un prétendu « Ronsard belge » :

64. *L'Estériade, poème desdié à son Alteze Monseigneur Alexander Farneze gouverneur et cappitaine general des Pais Bas, par son très humble servant François Brassart, poète laureat.* A Mons en Haynaut, chez Rutgher Velpius, 1584, petit in-8°, 220 p. mar. rouge doré s. tr. aux armes de Farnèse.

Dans les *Fleurs morales de Jean Bosquet Montois*, à Mons chez C. Michel, 1587, il se trouve une Ode adressée par l'auteur au Seigneur François Brassart ; en voicy un passage où il est question de notre poème :

Ronsard defie le temps,  
Par sa grande Franciade,  
Et tu surmont'ras les ans,  
Par ta docte Esteriade,  
Et mille poeme beaux  
Malgré du temps les assaux.

Hélas, vaine prédiction de son confrère en poésie ; l'auteur de l'Estériade, le *Ronsard belge* n'est pas même cité dans le mémoire du Hugo belge, de l'auteur des *Primevères*. O vanité de la gloire !

L'*Estériade* de Brassart n'est pas recensée dans les bibliographies les plus récentes, et aucun exemplaire n'a été mis au jour par les moyens d'investigation moderne. De surcroît, la référence même qui atteste l'existence de cet ouvrage et que mentionne le catalogue Fortsas semble ressortir à un habile bricolage érudit, fondé sur une *contaminatio* de données bibliographiques : une citation d'un autre poète montois dans un ouvrage postérieur au poème de Brassart, *Les Fleurs morales* de Jean Bosquet. Or cet ouvrage rarissime a bien existé, mais il a été publié trois ans avant l'*Estériade* et chez le même éditeur ainsi qu'à l'adresse typographique indiquée<sup>30</sup>. Et

29. L'existence et la production du baron de Satgé sont attestées ; concernant l'ouvrage cité dans le catalogue Pixérécourt, on conserve de lui une *Lettre aux éditeurs de l'ouvrage qui a pour titre Les Merveilles du pouvoir absolu suivies des causes et des effets de la superstition*, Paris, Barthélemy, 1829 (BnF. Q 6542).

30. Jean Bosquet, *Les Fleurs morales et sentences préceptives*, Mons, R. Velpius, 1581 ; Andrew Petegree & Malcom Walsby, *Nederlandish Books*, cit., n° 5553 (édition de 1581) et n° 5555 (édition de Mons. C. Michel, 1587) ; exemplaires recensés à Bruxelles BR, Gand, Utrecht et Mons. On notera de

Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire

pourtant, vérification faite, la citation figure bien dans l'ouvrage, et elle se révèle exacte, à quelques variantes de transcription près. Dès 1581, Bosquet célébrait l'*Estériade* de son ami Brassart, qui lui-même offrait un poème liminaire aux *Fleurs morales*<sup>31</sup>. Ce poème a donc existé, achevé ou à l'état de fragment, imprimé, ou seulement à l'état de manuscrit.

Le catalogue Fortsas se révèle ainsi moins facétieux qu'il ne paraît. À côté de livres inventés, il décrit des livres qui ont pu exister, celui des livres perdus, à défaut de décrire des exemplaires conservés de ces mêmes livres, comme un catalogue des *desiderata* de bibliophiles, établi sur la base d'une documentation vérifiable. Il se présente comme un objet complexe, érudit mais aussi littéraire. D'une part, il clôt, sur un mode ironique, un cycle bibliophilique, ouvert en 1763 par la *Bibliographie* de De Bure, et que couronnait le *Manuel* de Brunet qui en consacrait également l'obsolescence. Mais en tant que tel, il suscite une nouvelle approche systématique de la curiosité et de la rareté : à sa suite, en 1880, Paul Lacroix put établir une bibliographie des livres perdus ou peu connus, établie en ce qui concerne les livres français du XVI<sup>e</sup> siècle sur les indications des anciens bibliographes, Antoine du Verdier et François de La Croix du Maine<sup>32</sup>.

Le catalogue Fortsas met bien en œuvre une fiction. Celle-ci repose sur d'autres moyens et vise d'autres fins que le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor du *Gargantua* de Rabelais. La portée comique, fondée sur la parodie, sert à la mystification des bibliophiles avides de curiosités, et fait la satire d'un bibliomane, dans la tradition d'un La Bruyère. Mais, avant même le sourire qui viendrait couronner la mystification, en jouant du vraisemblable dans des descriptions qui suivent les règles bibliographiques et bibliophiliques en usage, le catalogue Fortsas a été capable de susciter le désir des autres collectionneurs, en inventant des objets sérieux, qui auraient pu exister, malgré toutes nos certitudes documentaires. En ce sens, il a une portée véritablement *poétique*.

Enfin, ce catalogue s'inscrit lui-même comme une variation ingénieuse, dans une tradition d'invention bibliophilique, comme l'imitation et l'amplification d'initiatives antérieures, de même qu'il a donné lieu à des suites et des imitations. Le catalogue Fortsas, en effet, peut être rattaché à un ouvrage analogue, publié soixante ans plus tôt, dont il reprend en partie le titre, le *Catalogue des livres en très petit nombre qui composent la bibliothèque de M. Mérard de Saint-Jus*, publié en 1783. Il s'agit d'un catalogue

---

surcroît que le signataire de l'approbation de l'ouvrage de Bosquet n'est autre que Libert Houtem, auteur de la supposée traduction des *Géorgiques* également recensée dans le catalogue Fortsas.

31. Jean Bosquet, « Ode au seigneur François Brassart », *Les Fleurs morales*, f. 143v-144 ; François Brassart, « Sur le Discours des Œuvres de M. Jean Bosquet », *ibid.*, f. B6.

32. Paul Lacroix, *Essai d'une bibliographie des livres français perdus ou peu connus*, Paris, 1880.



privé et non pas, *stricto sensu*, d'un catalogue de vente. Ce petit volume, soigneusement imprimé sur papier superfin d'Annonay avait été tiré à 25 exemplaires. L'année qui précéda la vente Fortsas, Charles Nodier lui avait consacré une notice critique dans le catalogue de la vente Pixérécourt :

Ce catalogue est certainement ce qu'il [Saint-Just] a écrit de moins mauvais, puisqu'il ne contient que des titres de livres, mais il ne faut pas avoir beaucoup de foi dans son exactitude : ainsi on ne verra jamais passer dans le commerce un superbe exemplaire du Voltaire de Kehl, en quarante volumes in-4, somptueusement relié en maroquin violet et doublé de moire blanche, dont M. Mérard de Saint-Just a été l'ultime propriétaire. Malheureusement l'édition n'a jamais paru.<sup>33</sup>

L'édition des *Œuvres* de Voltaire en effet a bien été publiée à Kehl, mais en 1784, postérieurement au catalogue de Mérard, et dans le format in-8° en 70 volumes et in-12 ; il semble en revanche que l'édition in-4° en 40 volumes fût un rêve de bibliophile, sans être pourtant une pure fiction<sup>34</sup>. Le prospectus des éditeurs annonçait bien, en souscription, une édition de luxe in-4°, sur différents papiers, au prix considérable de 900 livres, à quoi s'ajoutait la reliure en maroquin doré à 10 livres le volume. Mais cette entreprise de prestige n'a pas vu le jour<sup>35</sup>. De son côté Viollet-Le-Duc relevait également d'autres bizarreries, qui lui donnèrent à penser que les livres décrits par Mérard de Saint-Just étaient plutôt ceux qu'il ne possédait pas et qu'il convoitait. Brunet, dans son *Manuel*, avait déjà tiré cette même conclusion : « Ce petit volume est moins le catalogue des livres que l'auteur possédait réellement que de ceux qu'il se proposait d'acheter. »<sup>36</sup> D'autres catalogues de grands amateurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ont suscité des soupçons analogues. Nodier, sur la foi de Peignot, le rappelle à propos du catalogue Paris d'Illins (Londres, 1790) : « On sait que ce catalogue renferme plusieurs articles imaginaires, qui avaient mis en émoi les amateurs. »<sup>37</sup>

Ces catalogues, et celui de Mérard de Saint-Just en particulier, se distinguent toutefois du catalogue Fortsas ; il s'agit de collections imaginaires, d'ouvrages et d'exemplaires prestigieux désirés par des bibliophiles vivants, et non pas

33. *Catalogue Pixérécourt*, éd. citée, n° 2209.

34. Le plus bel exemplaire connu appartient à l'édition in-8° ; tiré sur papier spécial pour Catherine de Russie, il contient 110 dessins de Moreau. Il a figuré dans le catalogue de la vente Léopold Double (Paris, Techener, 1863), n° 326 ; il fut acheté pour l'empereur Napoléon III et disparut dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, voir Édouard Rouveyre, *Connaissances nécessaires à un bibliophile*, t. III, p. 204.

35. Voir sur ce point Jerom Vercruysse, « Le Prospectus de l'édition de Kehl, écran mystificateur », dans *Mélanges Moureau*, éd. citée, p. 1083-1093.

36. Jacques-Charles Brunet, *Manuel du bibliophile*, III, 1643.

37. *Catalogue Pixérécourt*, éd. citée, n° 2211.

Quelques remarques sur le catalogue de livres anciens en tant qu'objet littéraire

de la description facétieuse d'une collection composée par un bibliophile maniaque imaginaire.

Le catalogue Fortsas a été considéré dans sa portée facétieuse et a lui-même été à l'origine de catalogues facétieux et de pure fiction. Il semble avéré que le rémois Nicolas Cirier, répertorié dans la catégorie des « fous littéraires » s'en est servi pour établir son propre catalogue, imprimé en 1842 sous le titre *Le plus étonnant des catalogues*, annonçant la vente de sa bibliothèque, riche de 1000 volumes dans toutes les langues. Non seulement Cirier faisait état de son propre décès, il décrivait longuement dans son introduction un ouvrage factice, *Du Badigeon des anciens jours*, il suivait un ordre lacunaire comme dans le catalogue Fortsas, mais de surcroît il désignait 23 ouvrages entre parenthèses qui n'étaient pas à vendre<sup>38</sup>.

Dans *Le Flâneur de deux rives*, qui n'est pas un roman mais un recueil de chroniques publiées en revue en 1913 et 1914, Apollinaire cite un extrait du catalogue de livres appartenant à M. Ed. Cuénoud, « gérant d'immeuble à Montparnasse », un de ces bibliophiles parisiens si nombreux et si actifs avant la première guerre. La vente était annoncée pour le « 1<sup>er</sup> avril prochain en la salle des Bons-Enfants », la grande salle des ventes, mais dont le nom, associé au quantième, se chargeait d'une connotation farcesque. Ce catalogue avait été imprimé et l'auteur lui avait offert un exemplaire<sup>39</sup>. Illustré par Carlègle, il était riche de 248 titres, classés par ordre alphabétique, d'Abélard à Voltaire, dont 42 sont décrits par le poète, avec quelques modifications. Les ouvrages ne relèvent pas de l'invention ; il s'agit, pour la plupart, de classiques ou d'ouvrages récents, romans ou livres d'histoire : les *Grenouilles* d'Aristophane, *Madame Putiphar* de Pétrus Borel, *Cinq Mars* de Vigny, *Le Siècle de Louis XIV* de Voltaire. La description des ouvrages ne suit pas le code des libraires parisiens, les notices ne contenant, après chaque titre, « que les renseignements strictement nécessaires ». La description sommaire néglige les indications habituelles précisant l'adresse typographique, mais donne, sous une forme souvent abrégée, des caractéristiques d'édition ou d'exemplaire : d'un côté, le format ou la qualité du papier (du Marais, Whatman, papier de riz) ; de l'autre, la reliure (percale rouge, chagrin) et l'état (parfait état, incomplet, coupé, taches), ainsi que des formes de réception et de diffusion (« se vend sous le manteau », « complètement épuisé »). L'invention facétieuse, à la fois facile et subtile, porte sur la relation de sens

38. [Nicolas Cirier], *Le plus étonnant des catalogues. Vente à Reims après décès d'un amateur*, Reims, Imprimerie de E. Luton [1842], 32 pages, auquel s'ajoute le prospectus de la vente. Réédition moderne, Paris, Édition des Cendres, 2004.

39. Guillaume Apollinaire, *Le Flâneur des deux rives* [1918], dans *Œuvres en prose complètes*, éd. de Pierre Caizergues et Michel Décaudin, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1993, p. 37-39.

Jean Balsamo

entre le titre et la description, qui joue comme un commentaire lapidaire, donnant une forme d'explication, parfois sous la forme d'un jeu de mots :

ALEXIS (P.), *Celles qu'on n'épouse pas*. Nomb. Taches.  
BEAUMONT (A.), *Le Beau Colonel*. Parf. état de conserv.  
BOISGOBEY (F. de), *Décapitée*. En 2 part., tête rog., tr. r.  
COURTELINE, *Un Client sérieux*. Rare, recherché.  
DUMAS (A.), *Napoléon*. Un grand tome.  
RÉMUSAT (P. de), *Monsieur Thiers*. Un petit tome.

Tous les titres seraient à citer, les plus inventifs étant probablement :

COULON, *La Mort de ma femme*. Demi-chagrin.  
GAINET, *Bossuet*. Pap. grand-aigle.  
LA FONTAINE, *L'Anneau de Hans Carvel*. Mis à l'Index.

Apollinaire qualifie ce catalogue de « curieux divertissement bibliographique » et mentionne avec une bienveillance amusée la figure de ce « gérant qui pour la bibliographie facétieuse rivalisait avec Rabelais », renvoyant aux sources mêmes du genre du catalogue imaginaire.

La fonction sociale et psychologique du catalogue de vente a souvent été soulignée. Le catalogue constitue un monument durable, qui célèbre le mérite du collectionneur et le console de la dispersion de ses livres<sup>40</sup>. De leur côté, les catalogues de fiction sont anecdotiques. Mais l'anecdote n'est pas entièrement insignifiante. Elle révèle ce que l'on pourrait appeler la poésie du catalogue, dans un siècle si sensible à la poésie : celui-ci est l'aboutissement de l'activité du collectionneur, qui, peut-être, aime moins ses livres que le catalogue qu'il en établit, la quintessence de l'esprit de collection, la forme de tous les désirs et de toutes les frustrations. L'anecdote met aussi en évidence, en l'exagérant jusqu'à l'absurde, la nature de la littérature, qui trouve en elle-même son propre référent dans les subtiles relations d'intertextualité qui la fonde. Elle suggère enfin que s'il y a un plaisir à lire des catalogues, celui d'en rédiger, vrais ou faux, n'est pas moins grand.

40. Voir Yann Sordet, « Le recours au catalogue de vente... », art. cité, p. 113.